**Appel à candidature pour le recrutement d’un professionnel en conservation préventive**

1. **Contexte**

L'Ecole du Patrimoine Africain-EPA**,** organisation panafricaine spécialisée dans la conservation et la médiation du patrimoine culturel, a pour mission de contribuer au développement socio-économique des pays et peuples africains, à travers la conservation et la valorisation de leur patrimoine culturel.

Pour remplir cette mission, elle s’est assignée comme objectifs de :

* renforcer le réseau des professionnels africains capables d'assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel ;
* proposer aux publics africains des programmes permettant la découverte et la réappropriation de leur patrimoine culturel ;
* promouvoir la réalisation de projets de développement socio-économique qui intègrent la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel ;
* contribuer à l'édition et à la diffusion de publications spécialisées sur le patrimoine culturel africain.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du **Projet Création du Musée des Rois et des Amazones du Danxomè et valorisation du site palatial d'Abomey** (MuRAD), un projet du Gouvernement béninois financé par l’Agence Française de Développement (AFD) à travers l'Agence Nationale de Promotion des Patrimoines et de Développement du Tourisme (ANPT), l'Ecole du Patrimoine Africain-EPA a reçu la mission de **contribuer au renforcement des capacités des acteurs béninois du patrimoine : professionnels en poste dans les musées, les formateurs de l’EPA, les étudiants de l’EPA, notamment ceux en fin de formation**.

Cette contribution se réalisera à travers les objectifs ci-après :

* appuyer le développement fonctionnel et pédagogique ;
* mettre à disposition du matériel didactique et pédagogique ;
* mettre en place des missions de formation en conservation/restauration des collections ;
* mettre en place des bourses de stage aux étudiants de l’EPA pour les trois prochaines années.

A cet effet, l’EPA recrute un **professionnel en conservation préventive.**

1. **Mission**

Sous l’autorité du Directeur de l’EPA, le ou la titulaire du poste, est chargé de la gestion des activités relatives à la formation dans le domaine de la conservation préventive.

1. Responsabilité générale
* Il ou elle participe aux programmes de formation des étudiants et des professionnels ;
* Il ou elle doit travailler à développer de nouveaux cursus de formation à l’endroit des étudiants et des professionnels africains ;
* Il ou elle doit travailler à développer le réseau des partenaires de l’EPA dans le domaine de la conservation préventive dans les pays du nord et du sud.
1. **Caractéristiques du contrat**
* Poste basé à Porto-Novo ;
* Contrat à durée déterminée de trois (3) ans ;
* Période d’essai : 1 an.

1. Qualifications

Ce poste est ouvert à tous les candidats ressortissants d’un pays de l’Afrique francophone. Il doit avoir les qualifications suivantes :

1. Diplôme universitaire (master ou doctorat de préférence) dans un domaine pertinent au poste ;
2. Expérience d’au moins 5 ans dans le suivi des programmes académiques ;
3. Capacité à travailler dans une institution internationale ;
4. Expérience dans le domaine de la conservation et valorisation du patrimoine culturel en Afrique subsaharienne ;
5. Connaissance des principales tendances et des nouveaux enjeux touchant la conservation, la valorisation et la sensibilisation du patrimoine culturel africain ;
6. Expérience dans l’établissement et le maintien de partenariats dans le cadre de programmes et projets réalisés en collaboration ;
7. Excellente connaissance pratique de la langue française et connaissance de l’anglais ;
8. Excellentes qualités de communication (verbale et écrite), en négociation et en relations interpersonnelles.
9. **Dossiers de candidature**

Les dossiers de candidatures doivent être remis en français par email et doivent contenir les quatre documents suivants :

1. un curriculum vitæ récent ;
2. une lettre de motivation par laquelle les candidats démontrent qu’ils possèdent les qualifications requises ;
3. une déclaration (maximum deux pages) dans laquelle les candidats énoncent leur compréhension de la mission de l’EPA et déclinent leur vision du rôle et des objectifs de l’EPA dans le domaine de la conservation et de la médiation des biens culturels africains ;
4. une copie des attestations de diplômes et/ou diplômes du candidat ou de la candidate.

Les dossiers de candidatures (version électronique) doivent être envoyés au plus tard le **28 février 2023**, avec pour objet **"CANDIDATURE POUR LE POSTE D’UN PROFESSIONNEL EN CONSERVATION PREVENTIVE"** à l’adresse epa@epa-prema.net.